Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 056-215600743-20261109-DEL061126_12-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE GUENIN

Arrondissement de Pontivy

Séance du 06/11/2026

Date de la convocation
31/10/2026

Date d'affichage
31/10/2026

Nombre de membres
Afférents au conseil municipal : 19 En exercice : 19 Votants : 19

A l'unanimité
Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Réf	DEL06-11-2026-12

L'an 2026, le 6 novembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Guénin, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Anthony ONNO, Maire.

Présents : M. Anthony ONNO, Maire, Mme Cécile DAMONNEVILLE, M. Gilles LE TONQUÈZE, Mme Sophie FRAVAL, M. Jean-Yves LE FORESTIER Mme Anne-Catherine JOUBIER, M. Joël LE MASSON, Mme Yvonne MORVANT, M. Daniel GUÉGAN, Mme Laurence GRIGNOUX, M. Grégory NOUREUX, M. Arnaud GUÉGAN, M. Jean-François POSTIC, M. Elie QUILLIEC, M. Nicolas QUILLERÉ, Mme Audrey LE MANOUR, Mme Mylène LE GUIDEC, Mme Anne-Laure LE BOUQUIN, Mme Clara GEGOUREL.

Secrétaire de séance : M. Arnaud GUÉGAN

Objet de la délibération : Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services d'assainissement et déchets de Baud Communauté en 2025

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article D.2224-3,

Considérant que chaque commune adhérant à un EPCI est destinataire du/des Rapport(s) sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) pour les compétences ayant été transférées à l'EPCI. Ces rapports doivent être présentés par le Maire au Conseil Municipal,

Considérant que les RPQS du service d'assainissement collectif, non collectif, et des déchets de Baud Communauté ont été transmis à la commune et ont été présentés aux membres du Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE de la présentation des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services d'assainissement et des déchets de Baud Communauté en 2025.**

AINSI FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,
Anthony ONNO

